dans l'industrie des pâtes et papiers en Colombie-Britannique, sans léser la production du bois d'œuvre, et c'est un des hauts faits réalisés par le ministre provincial.

Je voudrais que le ministre des Forêts nous dise combien étroitement son ministère et lui-même collaborent avec le Conseil de recherches de la Colombie-Britannique. Il y a quelques années, au bureau principal du Conseil de recherches de la Colombie-Britannique à Vancouver, j'ai vu quelques échantillons de cèdre pressé. Dans les régions centrales et septentrionales de la Colombie-Britannique se trouvent d'importants peuplements de cèdres surannés. J'ai appris au Conseil de recherches de la Colombie-Britannique que les arbres de ce genre possèdent une propriété d'agglutination. Aucune résine ni colle n'est nécessaire pour fabriquer des feuilles pressées avec la pâte tirée du cèdre. Je crois comprendre que la pourriture dans les cèdres surannés n'atténue pas leur propriété d'agglutination, mais qu'une certaine proportion de pourriture dans les arbres facilite la transformation de la pâte en feuille pressée.

Grâce au fort volume d'électricité qui sera produit par les aménagements hydro-électriques en chantier, je peux envisager l'établissement, au cœur de la Colombie-Britannique, d'une industrie de premier rang qui utilisera le cèdre suranné dont on tire maintenant une drogue qui se vend sur le marché. Je le répète, il y a un volume considérable de ce bois dans la province, qui suffirait à lancer une très grande industrie.

Les échantillons que j'ai vus au bureau central du Conseil des recherches comptaient parmi les plus belles pièces de bois pressé que j'ai vues. Les teintes variaient du foncé au pâle, selon l'intensité de chaleur appliquée dans le procédé. J'aimerais savoir dans quelle mesure le ministre et son ministère collaborent avec le Conseil des recherches de la Colombie-Britannique dans ce domaine.

Les forêts du Canada pourraient offrir d'alléchantes possibilités d'emploi aux milliers de personnes qui sont mises à pied par suite de l'automatisation et des progrès technologiques. La production d'électricité en plus grande abondance, grâce au gaz naturel et à d'autres ressources, éliminera une bonne part du travail de manœuvre. Il nous faudra par conséquent trouver des débouchés où plus de personnes pourront gagner leur vie, et je ne connais de meilleur endroit que les vastes forêts du pays; il faudrait les nettoyer, éliminer les arbres caducs et atteints de maladies, déblayer le bois mort, ouvrir des voies d'accès pour la prévention des feux de forêt, aménager les ruisseaux pour permettre l'établissement de stations de pompage qui, tions de ces trois Canadiens français, le gou-

en cas d'incendie, fourniraient de l'eau en abondance pour éteindre les flammes.

D'après un communiqué, le ministère des Forêts a chargé un M. Benson, de la Colombie-Britannique, d'entreprendre un relevé topographique de l'ensemble du Canada. Je constate que M. Benson faisait partie de la direction de la faune de la Colombie-Britannique, et je le considère des plus aptes à s'acquitter de la tâche qu'on lui confie. Je lui souhaite certainement tous les succès. On le charge d'un travail des plus importants car on ne peut trop souligner l'importance que représentent au Canada les industries du bois d'œuvre, du bois de construction et des pâtes et papiers.

Pour conclure, monsieur le président, je souhaite bon succès au ministre. Nous serons prêts à lui apporter notre aide en aucun temps. Personnellement, son ministère m'intéresse beaucoup parce que, je l'ai dit, j'ai été, pendant 28 ans, étroitement associé à l'industrie du bois d'œuvre et à celle du bois de construction.

• (3.40 p.m.)

[Français]

M. Allard: Monsieur le président, mon intervention sera courte et lapidaire contrairement à certaines autres interventions antérieures en cette enceinte depuis trois mois, mais je veux renchérir sur les premières paroles de l'honorable représentant de Kootenay-Ouest (M. Herridge), alors qu'il félicitait l'honorable ministre des Forêts (M. Sauvé) de son excellent travail et surtout qu'il a piqué sa personnalité d'un homme qui a des idées. Monsieur le président, pour avoir observé le travail et l'exercice des différents ministres en cette enceinte depuis trois mois, je suis entièrement d'accord avec le représentant de Kootenay-Ouest pour reconnaître que le représentant des Îles-de-la-Madeleine, en raison de son travail excellent et des aptitudes qu'il possède, devrait pouvoir accéder, par une découverte du gouvernement, à un poste plus important et plus responsable que celui de ministre des Forêts.

On a souvent reproché aux Canadiens français de ne pas avoir la compétence pour diriger des ministères importants. Les ministères fédéraux importants sont ceux des Finances et du Commerce, en particulier. et nous avions, cette année, au moins trois représentants canadiens-français du Québec en mesure d'occuper avec compétence ces ministères, soit l'actuel ministre des Forêts, le prochain ministre de la main-d'œuvre (M. Marchand) et le ministre des Mines et des Relevés techniques (M. Pepin). Malgré la grande compétence et les grandes qualifica-